



MONTANT MAXIMUM DU FINANCEMENT OBLIGATAIRE A OPTION DE REMBOURSEMENT EN NUMERAIRE ET/OU EN ACTIONS PORTE A 10 M€ POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Par communiqué en date du 19 décembre 2016, la société GECI International avait annoncé l'émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE ») assorties de bons de souscription d'actions (« BSA ») pour un montant nominal de 1 million d'euros au profit d'un fonds géré par la société d'investissement Yorkville Advisors Global LP (l'« Investisseur »), s'inscrivant dans le cadre d'un engagement global maximum de 5 millions d'euros.

La Société annonce avoir conclu ce jour avec l'Investisseur un avenant au contrat d'émission du 19 décembre 2016 portant l'engagement global maximum de l'Investisseur à 10 millions d'euros (dont 1 million d'euros a déjà été émis le 19 décembre 2016). Dans la limite de cet engagement global, la Société pourra réaliser des tirages à son initiative. Cet avenant prévoit également une clause de forçage sur les bons de souscription d'actions remboursables qui seront attachés aux ORNANE à émettre (les « BSAR YA »).

Ce financement permettrait de fournir à la Société des moyens supplémentaires principalement pour restructurer la dette financière du Groupe et en faire un levier afin de conclure un partenariat durable avec un partenaire bancaire et accompagner et soutenir la croissance du Groupe (externe et organique).

Ce financement additionnel de 9 millions d'euros serait notamment conditionné à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale statuant à titre extraordinaire et au visa préalable de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sur un prospectus. A cette fin, la Société prévoit de convoquer prochainement les actionnaires en assemblée générale extraordinaire et de soumettre un prospectus au visa de l'AMF.

La société envisage d'effectuer un tirage d'une tranche d'ORNANE de 3 millions d'euros une fois que les conditions préalables ci-dessus seront satisfaites. Afin de limiter l'impact dilutif de ce tirage pour les actionnaires de la société, cette émission serait accompagnée d'une attribution gratuite de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) aux actionnaires, dont les caractéristiques seraient identiques à celles des BSAR YA qui seront attachés à la tranche d'ORNANE de 3 millions d'euros mentionnée ci-dessus et qui feront l'objet d'une demande de cotation.

A titre indicatif, en cas d'utilisation intégrale de l'engagement à hauteur de 9 millions d'euros, l'incidence de la conversion de la totalité des ORNANE et l'exercice de la totalité des BSAR YA sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission réservée et ne pouvant dès lors souscrire à celle-ci (calculs effectués sur la base d'un nombre de 72 041 936 actions composant le capital social de la Société à la date 31 janvier 2017), passerait à 0,59% dans l'hypothèse où la conversion et l'exercice s'effectueraient sur la base d'un cours de référence de 0,36 euro (cours de clôture du 22 février 2017).

Les modalités définitives de ces opérations feront l'objet d'un communiqué normé publié par le Groupe et chaque tirage fera ensuite l'objet d'une communication au marché.

Prochains rendez-vous :

- Assemblée Générale Mixte qui sera convoquée ultérieurement ;
- Chiffre d'affaires annuel 2016/2017, le 22 mai 2017 après bourse.

A propos de GECI International : Smart Solutions for a Smart World

Le Groupe GECI International, créé en 1980, s'est affirmé comme un spécialiste de l'ingénierie de haute-technologies. GECI International cible aujourd'hui des segments de marché à forte croissance et à forte valeur ajoutée, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de l'informatique, des télécommunications, et des services et produits intelligents. Fort de sa crédibilité mondialement reconnue en matière de conseil, d'expertise et de sa capacité à mobiliser les compétences les plus qualifiées, GECI International accompagne les entreprises dans leur transition numérique et dans leur démarche de conception et de développement de nouveaux services & solutions intelligentes.

GECI International - Société anonyme au capital de 720419,36 euros
Siège social : 48 bis Avenue Kléber- 75116 PARIS - 326 300 969 RCS PARIS

GECI International est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris - compartiment C
Code ISIN (action) : FR0000079634 – GECP
Code ISIN (BSA) : FR0013141249 - GECBS

Contact:

GECI INTERNATIONAL

Relation Investisseurs
Tél. : 01 44 34 00 20
relation.investisseurs@geci.net

CALYPTUS

Cyril Combe
Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68
geci@calyptus.net